

Garde d'enfants : versement d'une aide individuelle directe pour alléger le budget des familles.

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

L'accès à des structures d'accueil de jour (préscolaire et parascolaire) est un enjeu majeur pour de nombreuses familles.

En organisant l'accueil de jour, le RAT¹ joue un rôle essentiel dans la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale des parents, tout en favorisant l'égalité des chances dès le plus jeune âge et ceci peu importe le milieu social.

Avant d'aborder le sujet de ce postulat, je tiens à saluer l'excellent travail des collaboratrices et collaborateurs du RAT qui assurent la prise en charge des enfants avec compétence et dévouement, aussi bien dans le cadre du préscolaire que du parascolaire.

Le présent postulat a pour objectif d'augmenter le soutien financier de la Ville de Gland aux parents, à travers le versement d'une aide individuelle directe permettant d'alléger la charge financière des familles qui utilisent ou non les structures d'accueil.

Il ne remet pas en question le coût de l'accueil de jour facturé par le RAT, qui reste essentiel pour garantir la qualité de l'accueil, mais il s'agit d'apporter un soutien supplémentaire aux familles.

- **Les enfants, un investissement pour l'avenir**

Investir dans l'accueil de jour, c'est investir dans l'avenir. En Suisse, la natalité est en baisse et ce phénomène devient préoccupant pour notre équilibre démographique et social.

En 2022, le pays a enregistré 82 000 naissances, soit une baisse de 8,5 % par rapport à 2021, atteignant ainsi un niveau historiquement bas de 9,3 naissances pour 1 000 habitants².

Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), l'indicateur conjoncturel de fécondité, qui exprime le nombre moyen d'enfants par femme, est passé de 1,5 en 2010 à 1,39 en 2022, puis à 1,33 en 2023, une valeur jamais enregistrée auparavant en Suisse³.

Cette tendance, couplée au vieillissement de la population met en péril notre système économique et social à long terme.

En facilitant l'accès à l'accueil de jour grâce à un soutien financier accru, la Ville de Gland envoie un signal fort en faveur des familles et de l'avenir de notre société.

- **L'augmentation du coût de la vie, un défi pour les familles**

Parallèlement, la hausse du coût de la vie fragilise de nombreux ménages. L'augmentation des primes d'assurance maladie, qui ont connu une hausse moyenne

¹ Réseau d'Accueil des Toblerones

² <https://www.rts.ch/info/suisse/14186433-le-taux-de-natalite-suisse-est-retombe-a-son-plus-bas-niveau-depuis-20-ans.html>

³ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/naissances-deces/fecondite.html#:~:text=Depuis%202009%2C%20l'indicateur%20conjoncturel,il%20est%20de%201%2C33>

de 8,7 % en 2024 en Suisse – la plus forte depuis 2010 – pèse lourdement sur le budget des familles.

Précisons encore que sur une période de 20 ans, les primes ont augmenté de 159 %, passant de 173 CHF en moyenne en Suisse en 1996 à 447 CHF en 2017.

Dans le canton de Vaud, l'augmentation moyenne pour 2025 est de 6,4 %, équivalant à 25,60 CHF par mois.

À cela s'ajoutent la hausse des loyers, des frais d'énergie et du coût des biens de première nécessité. Face à cette pression financière croissante, l'augmentation des frais d'accueil de jour deviennent un fardeau supplémentaire pour de nombreux parents.

En effet, en octobre dernier, Mme Jeannette WEBER, Municipale, nous informait que le Conseil intercommunal du RAT avait accepté une augmentation de prix pour les familles :

Les prestations en préscolaire ont augmenté de CHF 120.- à CHF 125.- par jour, soit une augmentation de **4.17 %**.

Les prestations en parascolaire ont augmenté de CHF 90.- à CHF 95.- par jour, soit une augmentation de **5.56 %**.

- **Un engagement communal renforcé pour un soutien aux familles**

Dans ce contexte, il est primordial que la Ville de Gland renforce son soutien aux familles en augmentant sa participation financière aux coûts de l'accueil de jour.

Selon le rapport du DFI⁴ de 2015 intitulé : « Analyse des coûts complets et du financement des places de crèche en Allemagne, en France et en Autriche, en comparaison avec la Suisse⁵ », la Suisse affiche une charge financière bien plus élevée pour les familles que les pays voisins.

- *Un coût de garde bien plus élevé qu'à l'étranger*
L'étude met en évidence que la charge financière pour les parents est deux à trois fois plus élevée en Suisse que dans les régions étudiées en France, Allemagne et Autriche.
- *Une participation publique plus faible en Suisse*
Alors que les pouvoirs publics financent au moins 75 % des coûts des crèches à l'étranger, la Suisse affiche une part parentale bien plus importante.

Actuellement, selon les informations transmises en octobre 2024 par Mme Jeannette WEBER, Municipale, la participation des parents est à **67%** des coûts et celle des Communes se limitent à **33%**. Afin de réduire cette inégalité et d'alléger la charge des parents, il serait nécessaire que la Ville de Gland adopte une approche proactive.

⁴ Département fédéral de l'intérieur

⁵ https://www.bsv.admin.ch/dam/bsv/fr/dokumente/familie/berichte-vorstoesse/Analyse%20Vollkosten%20der%20Finanzierung%20vo%20Krippenplaetzen_in%20DE_OST_FR.pdf.download.pdf/Analyse%20Vollkosten%20der%20Finanzierung%20vo%20Krippenplaetzen_in%20DE_OST_FR.pdf

Le présent postulat s'inscrit également dans la tendance actuelle d'apporter une aide aux familles pour qu'elles puissent maintenir leur pouvoir d'achat comme l'a fait récemment l'Association pour l'enfance et la jeunesse de Terre Sainte⁶.

- **Reconnaître et soutenir tous les choix familiaux**

Si de nombreuses familles s'appuient sur les structures d'accueil de jour pour concilier vie professionnelle et familiale, d'autres font le choix qu'un des parents cesse temporairement de travailler ou réduise son activité pour s'occuper de leurs enfants à domicile.

Ce choix, souvent mûrement réfléchi, peut représenter un sacrifice financier significatif et un engagement quotidien en faveur du bien-être de l'enfant.

Actuellement, les aides publiques en matière d'accueil de jour sont principalement destinées aux familles qui recourent aux structures, notamment celle du RAT, laissant en marge celles qui assument elles-mêmes la garde de leurs enfants.

L'objectif n'est pas d'opposer ces différents choix, mais bien de garantir à chaque famille la liberté de choisir le mode de garde qui lui correspond, sans que des contraintes financières ne pèsent trop lourdement sur ce choix.

Compte tenu de ce qui précède, nous demandons à la Municipalité d'étudier la possibilité de verser directement aux familles domiciliées dans la commune de Gland, une aide individuelle, mensuelle ou annuelle, destinée à alléger la charge financière des familles pour la garde des enfants, liée ou non à un service d'accueil de jour.

Le montant pourra, entre autres, tenir compte de l'âge de l'enfant, de la taille de la fratrie et du niveau de revenu global du ménage.

Nous souhaitons que cette mesure soit pérenne afin d'assurer un soutien stable et prévisible aux familles.

Sébastien BERTHERIN

GRANDJEAN Dimitri

Samuel FREULER

GRANDJEAN Raphael

Philippe MORET

DE PREUX BOSCARDIN Magali

FRACHEBOURG Jérôme

⁶ <https://www.lacote.ch/vaud/la-cote/terre-sainte/terre-sainte-les-tarifs-daccueil-de-jour-vont-baisser-drastiquement-pour-une-majorite-de-parents-1440761>

